

TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2015



CCM Benchmark

ADVERTISING

CONFIANCE

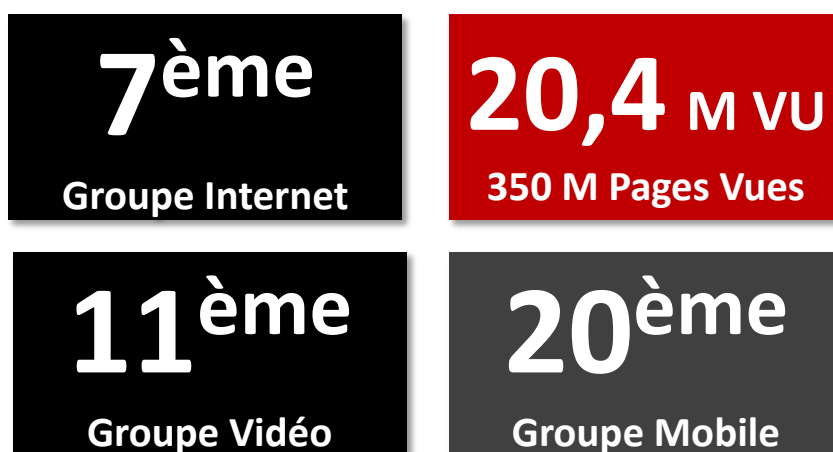
LIEN

EFFICACITE

EN FRANCE



Un pure player puissant



LE JOURNAL
DES FEMMES

Santé
médecine
.net

JDN
JOURNAL DU NET

lintern@ute.com

Comment
ça marche
.net

Droit
finances
.net

HUGO
L'ESCARGOT

JEUX-GRATUITS

Sources : Médiamétrie // NetRatings Novembre 2014 – Données mobile Octobre 2014 – Mesure d'audience vidéo Novembre 2014 – OAS Novembre 2014

A L'INTERNATIONAL



&



2ème

français à
l'international



131^{ème} groupe au monde

45

M VU

40

Pays

9 langues

SAVOIR-FAIRE UNIQUE



ADN

Promesses de nos contenus :

Informatif Pratique Divertissant
Engagé Engageant

Pour nos internautes,
en phase de **Projet**

UNE RELATION DE **CONFIANCE** AVEC NOS INTERNAUTES

TARIFS BRUTS

Formats classiques et événementiels



Emplacements CPM bruts en I	Formats	RESEAU CCM BENCHMARK	HIGH TECH/JEUX	GRAND PUBLIC	FEMMES	BTOB
			 JEUX-GRATUITS!	 Droit finances .net	 Santé médecine .net	 JOURNAL DU NET
Home page (RG) & Rubriques	Mégabannière* 728*90		50 €	60 €	-	-
	Pavé 300*250		65 €	80 €	95 €	120 €
	Grand angle 300*600		75 €	90 €	120 €	150 €
	Flash transparent + Pavé 500*300 + 300*250		90 €	110 €	130 €	180 €
	Interstitial 800*600		120 €	150 €	180 €	250 €
	Habillage + pavé 300*250		200 €	200 €	300 €	350 €
Rotation générale	Mégabannière 728*90	25 €	35 €	40 €	50 €	75 €
	Pavé 300*250	35 €	45 €	60 €	65 €	90 €
	Grand angle 300*600	40 €	50 €	65 €	75 €	100 €
	Flash transparent + Pavé 500*300 + 300*250	50 €	60 €	75 €	90 €	120 €
	Interstitial 800*600	70 €	80 €	100 €	120 €	160 €
	Habillage + pavé 300*250	100 €	150 €	150 €	250 €	300 €
Majoration CPM	Formats Rich Media			40%		
	Formats vidéo			10%		
	Formats expand			20%		
	Géolocalisation			25%		
	Critères socio-démo, horaire...			20%		
	Capping 2 critères de ciblage			10%		
VIDEOS	Pré-roll, Post-roll...			Nous consulter		
NEWSLETTERS				Nous consulter		

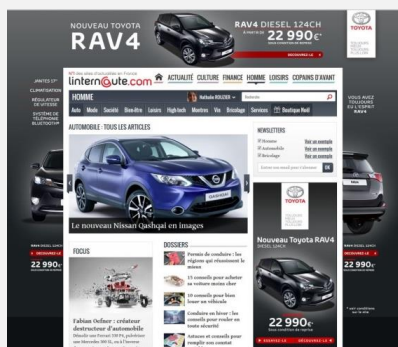
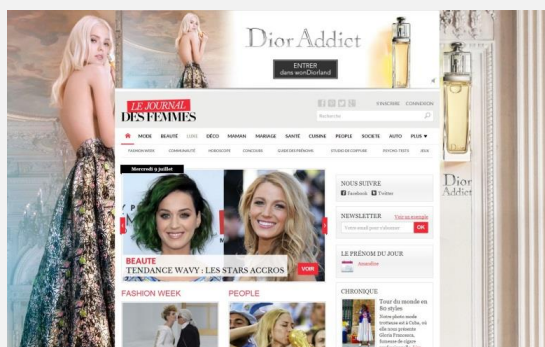
* pas de mégabannière sur les HP de sites et HP de rubriques

TARIFS BRUTS

Home page



Sites	Emplacements	Forfait Brut
		Habillage + Format associé
JDN	Habillage Home Page	44 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	47 250 €
Droit finances .net	Habillage Home Page	21 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	22 000 €
lintern@ute.com	Habillage Home Page	24 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	24 750 €
Comment çamarche .net	Habillage Home Page	50 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	52 000 €
JEUX-GRATUITS	Habillage Home Page	25 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	39 000 €
LE JOURNAL DES FEMMES	Habillage Home Page	40 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	47 500 €
HUGO L'ESCARGOT	Habillage Home Page	5 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	20 000 €
Santé médecine .net	Habillage Home Page	15 000 €
	Habillage Home Page et HP des rubriques	20 000 €



TARIFS BRUTS

Taux d'impression garanti



CCM Benchmark
ADVERTISING

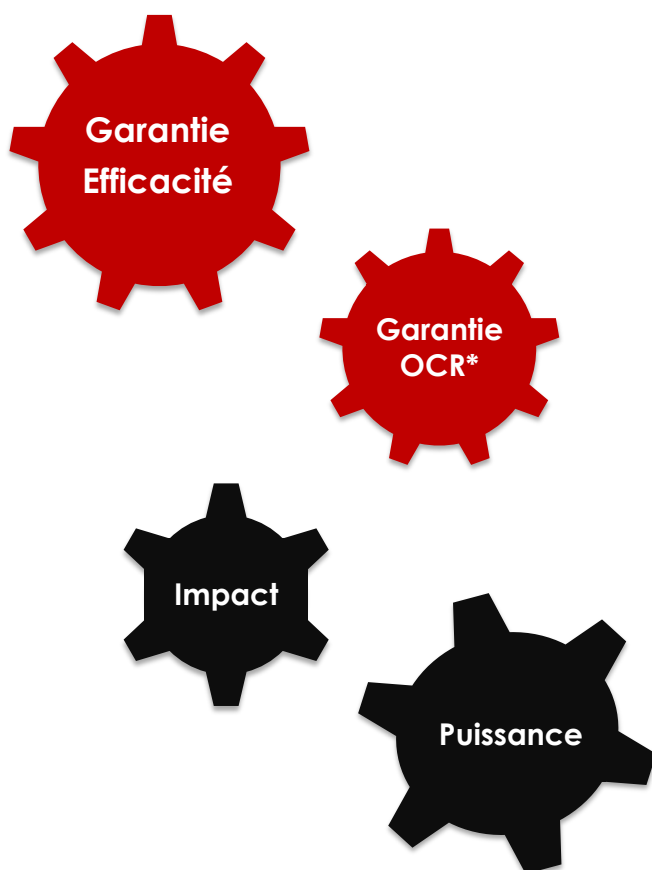
Offre Taux d'impressions garanti OCR

1^{ère} régie digitale à garantir la qualité du **ciblage de ses impressions publicitaires** sur les cibles :

- Ensemble 25-49 ans
- Femmes 25-49 ans

Via l'outil Nielsen OCR qui mesure de l'efficacité des campagnes publicitaires digitales : *couverture, fréquence d'exposition, profil, répétition, GRP ...*

→ Tarif : Nous consulter

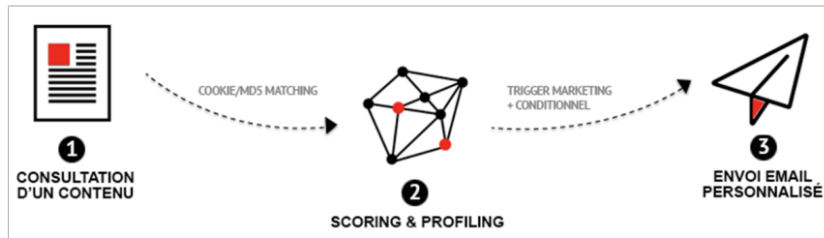


TARIFS BRUTS

Solution R-Target



Identifier et communiquer en temps réel par email avec des prospects ou clients selon leur comportement navigationnel



Vous déterminez une cible, vous choisissez votre message, notre plateforme de données et nos algorithmes font le reste pour générer des clics de qualité.

R-TARGET réunit 12 millions d'adresses emails optin très qualifiées issues de nos sites et de notre régie exclusive

- Recrutement 100% en trafic naturel
- Optin fort sur formulaire
- Double optin sur les newsletters
- Pas de mutualisation des bases
- Désabonnement explicite sur clic
- Désabonnement implicite après 6 mois d'inactivité



→ Tarif : Nous consulter

TARIFS BRUTS

Mobile



MOBILE		
Formats classiques	Bannière 320*50	30 €
Formats classiques	Interstitial 320*480	60 €
Formats évènementiels	Habillage/Billboard vidéo/Expand travel/HTML5	Nous consulter
Opérations Spéciales	A définir (publi-rédactionnel, mini-site ...)	
Native Advertising	A définir	



TARIFS BRUTS

Opérations spéciales



OPERATIONS SPECIALES	
Publi-dossier	Nous consulter
Jeux-concours	
Testing produit	
Quizz/Sondage	
Plateforme de marque	
Plateforme communautaire	
Chaîne éditoriale	
Production vidéo (webseries)	
etc.	

lintern@ute.com

ACTUALITÉ CULTURE FINANCE HOMME LOISIRS COPAINS D'AVANT

HOMME

ENCOURS CONSOUM

Info Mode Santé Famille Loisirs High-tech Masters Vie Étudiant Services Boutiques

EDF lintern@ute.com

VOS BIEN MARCHÉS

CONCRÉTISEZ VOS PROJETS D'HABITATION

Comment réaliser un projet d'habitation ?

- RÉALISEZ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**
 - Une journée de travaux effectués
 - Ben profiter ses équipements
 - Les gains et coûts énergétiques
 - Les équipements d'énergie
- IMMOBILISER VOS TRAVAUX, RÉNOVATION**
 - Ben profiter votre logement
 - Travaux en 7 étapes
 - Votre bilan énergétique
 - Choisir votre mode de chauffage
- COMMENT FINANCER VOS TRAVAUX**
 - Anticiper votre budget
 - Bénéficier d'aides aux travaux
 - Le crédit
 - Prévoir votre épargne

VIDÉOS ET TÉMOIGNAGES

ESTIMEZ LA CLASSE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

LE SIMULATEUR DE PUI

ASTICES ET CONSEILS POUR FAIRE DE VOS ÉCONOMIES

Journal des Femmes

Recherche

Mode Beauté Lifestyle Maman Mariage Santé Chronique People Société Auto Art de vivre Vidéos Plus

Actualités News Communauté Horoscope Concours Guide des prix de la semaine Studios de couture Psycho-tests Jeux

Appel de Fards

TOYOTA YARIS TOYOTA YARIS Web site BOBBI PLAYERS JEUX-CONCOURS

Appel de Fards

TOYOTA YARIS

Web SÉRIE

ÀHÉLLE CHAHBI EN FAIT DES CAISSES ÉPISODE 2

VOIR TOUS LES ÉPISODES

TOYOTA YARIS EMBARQUEE POUR L'AVENTURE FAMILIALE VOIR LA SÉRIE PHOTO/VIDÉO

TOYOTA YARIS RAFFINÉE ET ÉLÉGANTE VOIR LA SÉRIE PHOTO/VIDÉO

JDN

Recherche

Accueil Web à l'essai Média Management Business Patrimoine Vidéo Trésorerie Le Blog Appels

LES AVANTAGES DU CLOUD

JDN Microsoft

Windows Azure

Le Cloud, comment ça marche ?

Si les avantages potentiels du cloud (à savoir : à des coûts et des informations, souvent, sur le fonctionnement du cloud.

DECOUVRIR

- Le Cloud, comment ça marche ?
- Les différents modèles de cloud ?
- Les gains en coût et productivité
- Le dictionnaire des termes du cloud
- L'utilisation pro et perso
- Les technologies compatibles

INTERVIEWS VIDÉO

- Christian Sanghvi, Directeur Général de la Division Cloud de Microsoft
- Didier Garcia, Directeur de la Division Cloud de Microsoft
- Stéphane Meyer, Directeur de la Division Cloud de Microsoft
- Philippe Pichon, Directeur de la Division Cloud de Microsoft
- Julien Rostaing, Directeur de la Division Cloud de Microsoft

TARIFS BRUTS

Brand community



Solution de Brand Community

Réseau social éditorial permettant de créer du lien entre les marques et leurs consommateurs

LE DÉFI
Instaurer le **dialogue** entre les consommateurs + les amener à participer à la **vie de la marque**.

LA RÉPONSE
Créer un **espace** riche en contenus où les internautes partageant les mêmes **centres d'intérêts**, peuvent **échanger**.

Un exemple primé : Wikimat, la plateforme collaborative élaborée pour **Kiloutou** a gagné le prix de l'Excellence Marketing 2013 de l'Adetem

NOS EXPERTISES

- PLATEFORME TECHNOLOGIQUE
- CONTENU PREMIUM
- ANIMATION COMMUNAUTAIRE
- CONSEIL & FORMATION
- MÉDIATISATION

→ Tarif : Nous consulter

TARIFS BRUTS

Native Advertising



Solution de Native Advertising

Format intégrant du contenu de marque au sein de l'éditorial d'un de nos sites/applications

Qualité

Contenus écrits par les experts de la marque*
Articles illustrés

Vision

Apporter une vue macro de son secteur
Point de vue exhaustif

Intégré

Contenu de marque s'intègre parfaitement à l'éditorial du site sans rupture de lecture

→ Tarif : Nous consulter

The image shows a screenshot of the JDN (Journal de l'Économie de France) website. The main article is titled "Danone et Yoplait lancent la guerre du yaourt concentré". Below the article, there are several smaller articles and sections, including "L'Économie Réelle", "AIRFRANCE", "SONDAGE", "WHOGOT", "L'EXPRESSION DES MARQUES", "CONCOURS CUT THE ROPE", "HOROSCOPE 2014", "PAROLES D'EXPERTS", and "APPLI COUP DE COEUR : BEAUTÉ". The native advertising content is highlighted with a red box, showing an article titled "Les secrets du sac Le Plinge Cuir, choix des peaux et savoir-faire" by Longchamp. The article is integrated into the main content flow, appearing as a regular article with a title, sub-headline, and image. The native ad content includes the Longchamp logo, the article title, a sub-headline, a short paragraph of text, and a call to action "Le Plinge cuir, tout un univers Longchamp Paris".

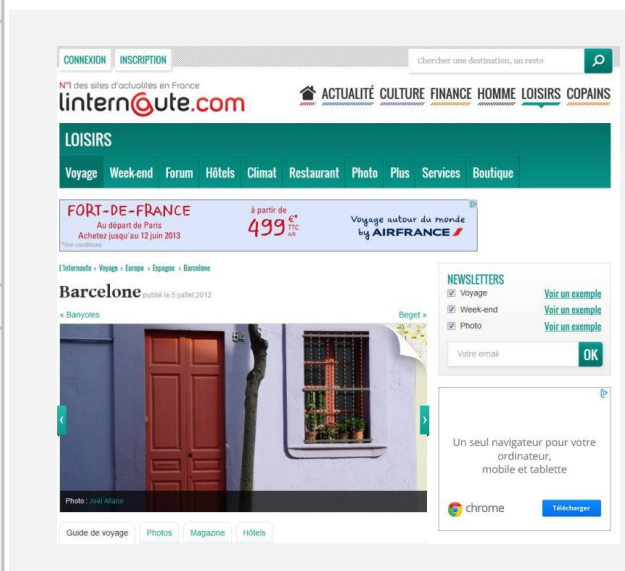
TARIFS BRUTS

Offres à la performance



Diffusion priorisée en fonction de l'e-CPM des campagnes

PERFORMANCE LOW CPM	Formats	CPM brut
Rotation générale sur pack Féminin et/ou Grand Public*	LinkBox logo 110x50 + texte 50 caract.	20 €
	Big Box 468*180	
	Box Partenaires logo 110x50 + texte 50 caract.	
	Pavé (bas de page) 300*250	
	Megabannière 728*90	
PERFORMANCE CPC	Formats	CPC brut
Rotation générale sur l'ensemble des sites (sauf JDN)	LinkBox logo 110x50 + texte 50 caract.	2 €
	Big Box 468*180	
	Box Partenaires logo 110x50 + texte 50 caract.	
	Pavé (bas de page) 300*250	
	Megabannière 728*90	



* Pack Féminin : Journal des Femmes + Santé-Médecine + Hugo l'Escargot
Pack Grand Public : Linternaute.com + Comment Ca Marche + Droit-Finances

REMISES



REMISE VOLUME PAR ORDRE D'INSERTION

Remise applicable par ordre pour un même annonceur

de 50.000 € à 99.999 €	10%
de 100.000 € à 499.999 €	15%
de 500.000 € à 999.999 €	25%
Supérieur à 1.000.000 €	40%

REMISE DE FIDELITE

Remise applicable pour tout annonceur présent

10%

REMISE CUMUL DES MANDATS

5%

REMISE NOUVEL ANNONCEUR

20%

REMISE PROFESSIONNELLE

Remise applicable pour tout annonceur passant par un mandataire

15%

REMISES COLLECTIVES, GOUVERNEMENTALES ET GRANDES CAUSES

Remise spécifique excluant toute autre remise

30%

REMISE INTERNATIONALE

5%

REMISE RH

20%

MONTANT MINIMUM : 5.000 € net par ordre d'insertion

FRAIS TECHNIQUES : Aucune remise applicable sur les frais techniques

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Article 1 - Champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes ventes d'espaces publicitaires situés sur les sites du Groupe CCM-BENCHMARK ADVERTISING : Commentçamarche.net, Droit-Finances.net, Santé-Medecine.net, Copains d'Avant, Le Journal du Net, Le Journal des Femmes et L'Internaute, Hugo l'Escargot, Jeux-Gratuits.

1.2 La signature de l'ordre d'achat implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales quelque soit le moyen ou le support d'achat reçu par CCM-BENCHMARK ADVERTISING.

Article 2 - Offre et tarifs

2.1 Les emplacements, formes et modalités d'affichage des insertions proposées ainsi que les prix afférents sont ceux en vigueur au jour de l'offre faite par CCM-BENCHMARK ADVERTISING, tels que détaillés dans le document intitulé "GRILLE TARIFAIRE 2015" disponible sur simple demande.

2.2 Le montant minimum d'une demande d'insertion à caractère professionnel est fixé à CINQ MILLE (5.000) euros HT.

2.3 Les tarifs ne comprennent pas les frais techniques tels que les éventuels frais de création et de réalisation des insertions.

2.4 Sauf mention expresse, les offres s'entendent hors exclusivité.

2.5 Les conditions tarifaires de l'offre faite sur devis par CCM-BENCHMARK ADVERTISING à l'annonceur ou à son mandataire ont une durée de validité de 15 jours à compter de l'émission de l'offre. Sans confirmation par retour d'un ordre d'insertion, les options sont annulées.

2.6 Les conditions tarifaires des offres dites "promotionnelles" et signalées comme telles, ne sont valables que pour la durée qu'elles précisent.

2.7 CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve toutefois la faculté de répercuter sans délai sur ses tarifs toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

2.8 Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs pratiqués par CCM-BENCHMARK ADVERTISING peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats en cours et les offres émises.

Article 3 - Prise d'effet de l'ordre d'achat

3.1 Tout ordre d'achat émanant d'un mandataire de l'annonceur devra être accompagné d'une copie du contrat de mandat justifiant de cette qualité.

3.2 Tout achat et réservation d'espace ne sera effectif que sous la double condition : de la réception par CCM-BENCHMARK ADVERTISING de l'ordre d'achat dans le délai de validité de l'offre ; de la confirmation consécutive par CCM-BENCHMARK ADVERTISING par télécopie ou e-mail, de la disponibilité des emplacements sollicités ou, de la réception par l'annonceur de la facture correspondante ou encore, du fait de l'expiration d'un délai de 3 jours ouvrés commençant à courir au jour de la réception par CCM-BENCHMARK ADVERTISING de l'ordre d'achat. Cependant, le délai de confirmation ne pourra en aucun cas excéder le délai de validité mentionné sur l'ordre d'achat.

3.3 Le contrat est réputé conclu et définitif à la date de survenance de l'un des événements définis au dernier point de l'alinéa 3.2.

3.4 Toute campagne ne pourra être mise en ligne sans la réception de l'ordre d'insertion signé par le mandataire ou l'annonceur.

Article 4 - Prescriptions relatives au message publicitaire

4.1 Lorsque l'annonceur procède, ou fait procéder par un tiers, à la création et/ou à la réalisation du message publicitaire, il s'engage à fournir les créations ou tags de redirection actifs au moins 3 jours ouvrables avant la date fixée pour sa mise en ligne pour une campagne standard et 7 jours ouvrables pour un dispositif intégré.

4.2 L'insertion doit être conforme aux prescriptions techniques requises par le document intitulé "Spécificités techniques", par le devis ou par l'ordre d'achat.

4.3 Le non respect d'une des conditions précédemment énoncées dégage CCM-BENCHMARK ADVERTISING de toute responsabilité en cas de dépassement de la date de mise en ligne initialement convenue.

4.4 La non-fourniture des créations à diffuser ou des tags de redirection ne constitue pas une cause de résolution du contrat.

4.5 Le contenu de la publicité doit être remis à CCM-BENCHMARK ADVERTISING sous format électronique avant la date de parution souhaitée, au plus tard :

3 jours ouvrés pour les formats standards (image GIF ou JPEG)

3 jours ouvrés pour les formats rich média (Flash, Flash flottant, expand bannière...)

4 jours ouvrés pour la vidéo

5 jours ouvrés pour les habillages de page

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



En cas de non-conformité de la publicité aux normes techniques requises (tel qu'indiqué dans le document relatif aux spécifications techniques joint à l'ordre d'insertion), le Client devra procéder aux modifications nécessaires dans les délais requis pour la mise en production. Ces délais seront précisés par CCM-BENCHMARK ADVERTISING

Dans le cas d'une remise tardive des éléments relatifs au contenu de la publicité, CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve le droit, sauf refus exprès du Client, de décaler d'autant la fin de la campagne, en fonction des disponibilités des inventaires.

4.6 Compte-rendu d'exécution des ordres

Les parties conviennent et reconnaissent que toutes les statistiques émises par le serveur de publicité utilisé par CCM-BENCHMARK ADVERTISING font office de données officielles et définitives entre les Parties et font foi entre les Parties.

CCM-BENCHMARK ADVERTISING s'engage à fournir au Client l'accès aux statistiques de campagnes le concernant. CCM-BENCHMARK ADVERTISING fournira pour cela au Client l'adresse URL du serveur de publicité, un login ainsi qu'un mot de passe ou adressera le bilan de campagne au Client.

Les réclamations, qu'elle qu'en soit la nature, ne seront reçues que par mail et dans un délai maximum de quinze (15) jours après la date de fin de campagne. Aucune réclamation concernant la différence entre le nombre d'impressions affichées par l'Adserver régie CCM-BENCHMARK ADVERTISING et le nombre d'impressions « appelées » par l'Adserver agence ou tiers ne sera prise en compte dans les cas suivants :

Différence inférieure à 10% du volume total mentionné sur l'ordre d'insertion

Absence de preuve par l'Adserver agence ou tiers de la différence invoquée

Absence de preuve de la mise en œuvre par l'Adserver agence ou tiers des modifications / ré-écritures dans des tags de redirection visant à contourner les logiciels « bloqueurs de pub »

Utilisation de formats publicitaires intrusifs

Le Client reconnaît et accepte que CCM-BENCHMARK ADVERTISING est réputée avoir atteint ses obligations en termes de pages avec publicité, si 100% du nombre de pages vues indiqué dans les ordres d'insertion est atteint.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Article 5 - Responsabilité de l'annonceur et de son mandataire

5.1 L'annonceur ou son mandataire reconnaît être l'auteur unique et exclusif du texte, des dessins, images, son, etc. ou, à défaut, détenir l'ensemble des droits nécessaires à leur utilisation et reproduction.

5.2 L'annonceur ou son mandataire est responsable du contenu de ses insertions publicitaires (texte, logo, photographie) et certifie que les insertions sont conformes à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

5.3 L'annonceur ou son mandataire s'engage à garantir CCM-BENCHMARK ADVERTISING de toutes condamnations et de tous frais judiciaires et extrajudiciaires que ce dernier pourrait supporter du fait du recours de tiers pour l'un des motifs visés aux alinéas précédents, et plus généralement du fait de la diffusion du message.

5.4 Les mandataires (régies, agences, etc.) sont responsables conjointement avec leur mandant des ordres qu'ils transmettent à CCM-BENCHMARK ADVERTISING.

Article 6 - Refus de diffusion

6.1 CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve la faculté de refuser toute publicité qui se révélerait contraire à ses intérêts matériels ou moraux, qui constituerait une atteinte aux bonnes mœurs ou à l'Ordre Public, ou qui contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

6.2 En aucun cas CCM-BENCHMARK ADVERTISING ne pourra être tenu pour responsable du refus de diffuser un message publicitaire pour l'une des causes énoncées à l'alinéa précédent, ce refus ne pouvant ouvrir droit à quelques dommages intérêts que ce soit pour l'annonceur et/ou son mandataire.

Article 7 - Limitation de responsabilité

7.1 Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à CCM-BENCHMARK ADVERTISING et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel, de la part de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une nouvelle insertion aux frais de CCM-BENCHMARK ADVERTISING ou à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, de l'annonceur ou de son mandataire.

7.2 Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion ne pourra, éventuellement, ouvrir droit qu'au seul remboursement ou au non-recouvrement, total ou partiel, du prix de l'insertion.

7.3 Toute réclamation ne pourra être prise en compte passé un délai de trois mois.

7.4 De même, la responsabilité de la société CCM-BENCHMARK ADVERTISING ne saurait être engagée du fait de l'apparition sur le site, postérieurement à la signature de l'ordre d'achat, de nouveaux espaces publicitaires quelque en soit l'emplacement, la nature, la forme et les caractéristiques.

Article 8 - Information de l'annonceur

8.1 CCM-BENCHMARK ADVERTISING informera l'annonceur ou son mandataire, par mail, dès la première mise en ligne de l'insertion.

8.2 Au cours de la campagne, CCM-BENCHMARK ADVERTISING s'efforcera de mettre en ligne, à disposition de l'annonceur les statistiques relatives à l'insertion. En tout état de cause, un "Bilan de campagne" relatif aux conditions dans lesquelles la présente convention aura été exécutée sera adressé à l'annonceur dans le mois suivant la fin de la parution de l'insertion.

Article 9 - Manquements contractuels

9.1 L'annonceur ou son mandataire ne pourra invoquer aucun manquement dans l'exécution du bon de commande ou des présentes conditions générales si ledit manquement n'a pas fait l'objet, en cours de campagne, d'une dénonciation expresse à CCM-BENCHMARK ADVERTISING et d'une constatation conjointe par les parties.

9.2 Le fait pour CCM-BENCHMARK ADVERTISING de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations des présentes conditions générales, ne pourra être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement ladite stipulation.

9.3 En cas de non respect par l'annonceur de l'une des clauses du présent contrat ou de tout autre document contractuel liant l'annonceur, CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve la faculté de suspendre ou de résilier de plein droit, sans formalités judiciaires, l'accord contractuel liant les deux parties et tout document contractuel afférent (ordre d'insertion).

Article 10 - Facturation et règlement

10.1 L'annonceur est responsable du paiement des ordres passés par lui ou pour son compte par un mandataire.

10.2 La facturation des prestations fournies par CCM-BENCHMARK ADVERTISING est effectuée à la date indiquée de fin de campagne figurant sur l'ordre d'achat.

10.3 La facture est établie au nom de l'annonceur et lui est adressée directement, le mandataire éventuel en reçoit une copie.

10.4 Les factures sont payables à 30 jours à compter de la fin de la campagne et doivent être réglées à l'ordre de CCM-BENCHMARK ADVERTISING domiciliée au 69/71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne-Billancourt.

Dans tous les cas, CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve la possibilité d'effectuer le recouvrement directement auprès de l'annonceur, déduction faite de la remise professionnelle, si les factures restent impayées.

A défaut de règlement à l'échéance, quels que soient les motifs de cette défaillance, CCM-BENCHMARK ADVERTISING facturera une pénalité de retard d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Cette pénalité courra à compter du jour de l'échéance.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



10.5 Nonobstant ce qui précède, CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve la possibilité d'inscrire au contrat des conditions de paiement spécifiques. Lorsque le règlement est demandé à la remise de l'ordre, l'exécution du contrat par CCM-BENCHMARK ADVERTISING n'interviendra qu'à l'issue de l'encaissement effectif du règlement.

10.6 A défaut de règlement à cette date, CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve la faculté de suspendre la diffusion de l'insertion jusqu'à complet paiement, sans que cette suspension puisse constituer, notamment, une cause de responsabilité pour CCM-BENCHMARK ADVERTISING, donner lieu à une révision du prix, ou encore ouvrir droit à une prorogation de diffusion ou à une nouvelle diffusion.

10.7 Un intérêt moratoire conventionnel au taux mensuel de 0,75% sera dû à compter de la date d'exigibilité de la facture après mise en demeure préalable.

10.8 L'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure ou l'introduction d'une procédure judiciaire entraînera l'exigibilité de plein droit d'une majoration de 15% du principal TTC restant dû, sans préjudice de la poursuite, suspension ou résiliation de plein droit du contrat.

10.9 En cas de non recouvrement des factures impayées par voie judiciaire, le montant de toutes les factures impayées sera augmenté de plein droit de 25% à titre de pénalité forfaitaire en application des articles 1226 et suivants du Code Civil.

Article 11 - Annulation

11.1 Si la demande d'annulation intervient moins de trois semaines avant la date de début de la campagne, l'ordre ne peut être annulé et la redevance est exigible dans la totalité. Si la demande intervient plus de trois semaines avant la date de départ prévue, elle ne pourra être acceptée que moyennant une indemnité égale à 30% du montant prévu pour l'insertion.

CCM-BENCHMARK ADVERTISING se réserve le droit d'interrompre une campagne dans les cinq jours suivant son démarrage au cas où elle aurait connaissance d'informations sur le caractère incertain de la solvabilité de l'annonceur ou de son mandataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



- **Mise en ligne des campagnes**

Les mises en ligne de campagnes émanant de mandataires dont le process d'achat et de facturation impose l'émission d'un ordre d'insertion interne ne seront effectives qu'à réception de cet ordre d'insertion

- **Approbation**

CCM-Benchmark Advertising ne vérifie pas le contenu des publicités, cependant CCM-Benchmark Advertising contrôle la conformité technique des publicités à nos spécifications. La mise en ligne d'une publicité par CCM- Benchmark Advertising ne signifie pas que CCM-Benchmark Advertising considère que cette publicité est fournie conformément à nos Conditions Générales de vente.

CCM-Benchmark Advertising se réserve le droit de retirer à tout moment toute publicité qui à son avis est illicite et/ou préjudiciable pour nos utilisateurs. Toute publicité jugée comme intrusive pourra être retirée ou les visuels ne respectant pas les spécificités techniques.

- **Bouclage/Animation**

L'animation des publicités est limitée à 30 secondes au maximum. Il ne peut y avoir plus de deux boucles sur une animation.

Les publicités intégrant un format vidéo ne peuvent comporter plus d'une boucle.

Les publicités qui contiennent des transitions et des effets extrêmement rapides, les animations intrusives, stroboscopiques rapides, ou qui ne respecteraient pas les règles mentionnées ci-dessus peuvent causer une gêne aux utilisateurs –

CCM-Benchmark Group se réserve le droit de refuser ces publicités.

Si vous avez des interrogations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la régie pour plus d'informations.

- **Audio dans les Publicités**

Le son doit être activé par un clic de l'utilisateur. Pas de démarrage par simple survol de la souris.

Il reste possible d'intégrer des publicités comportant du son ouvert naturellement à l'ouverture, mais celles-ci seront obligatoirement cappées à 1 par semaine. Le son ne doit pas durer plus de 30 secondes – sur la Home page, ce délai est ramené à 10 secondes (hors format Vidéo). Le son doit être encodé à un volume inférieur ou égal à -12 db. Toutes les publicités avec du son doivent comporter des boutons audio d'arrêt et de démarrage explicites et bien visibles (ex : icônes

Haut parleur).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



- **Expand**

Les publicités comportant des expand doivent préserver le confort de lecture des internautes. Pas de délai de fermeture. La surface d'expand ne doit pas dépasser 50% de la surface initiale du format et ne doit pas recouvrir le contenu éditorial.

- **Comportement pour les Plug-Ins**

Il ne doit jamais être demandé aux utilisateurs de télécharger un plug-in lors de diffusion de publicité sur les sites CCM-Benchmark Advertising. S'il n'y a pas de plug-in disponible, une image de rechange doit être fournie.

- **Publicités textuelles**

D'une façon générale, les publicités ne doivent pas induire les lecteurs en erreur quant à leur mode de fonctionnement et à leur identité commerciale.

Les publicités ne peuvent pas ressembler aux contenus des sites de CCM-Benchmark Group. Toute publicité réalisée dans un mode textuel (en dur sur le site ou intégré dans un format publicitaire) doit obligatoirement comporter la mention (au choix) "Publi-Information", "Publi-dossier", "Publi-rédactionnel".

- **Publicités Trompeuses**

Les publicités ne doivent pas tromper l'utilisateur. Par exemple, elles ne doivent pas s'inspirer ou imiter les interfaces graphiques de Windows/Mac/Unix. Exemples : les boîtes de dialogue de Windows OS qui contiennent le message "Effacement du disque dur – cliquez pour annuler". Les publicités ne peuvent pas contenir de graphismes qui simulent l'interactivité (c'est-à-dire des menus déroulants, des zones de recherche, etc.) sans que cette fonctionnalité n'existe réellement.

- **Cookies**

Il est interdit de « poser » des cookies sur le réseau des sites CCM-Benchmark Group sauf pour les adservers tiers à qui CCM-Benchmark Group a donné son accord de diffusion.

- **Les clics**

Toutes les publicités s'ouvriront dans une nouvelle fenêtre.

CONTACT



CCM BENCHMARK ADVERTISING

69-71 avenue Pierre Grenier
92 517 Boulogne-Billancourt Cedex

CONTACT REGIE

smartin@ccmbenchmark.com

SITE DE LA REGIE

www.ccmbenchmark.com/advertising